

# Désamiantage : choisir les bonnes mesures en fonction du type de chantier

SANU 26.05.11

Genève – Vaud-Valais



**ECOSERVICES**  
INGÉNIERIE · ENVIRONNEMENT · SÉCURITÉ

**ECOSERVICES**  
INGÉNIERIE · ENVIRONNEMENT · SÉCURITÉ

## Présentation

- François Porret
- Ecoservices SA
  - Environnement – Sécurité - Amiante
  - Genève, Vaud-Valais
  - Diagnostic (200 bâtiments par an)
  - Désamiantage (Tour TSR)
  - Formation (depuis 2006)

- Etre capable de déterminer les obligations légales liées à la présence d'amiante dans votre bâtiment
- Connaître les principales règles d'intervention sur l'amiante

- Notions clés
- La bible : CFST 6503
- Principales règles/chantier

Pas d'obligation d'assainir SAUF :

- en cas de risque d'exposition immédiat pour les occupants
- avant travaux/démolition

La quantité d'amiante décelée à l'analyse n'importe pas (colles de carrelage)

- FA : faiblement aggloméré (chocs, vibrations, courant d'air)
- NFA : fortement aggloméré
- Une fibre aérosol











## Commission Fédérale de Coordination pour la Sécurité au Travail

### La bible du désamiantage

Amiante floqué et autres produits FA

Amiante NFA (fibro, joints, freins...)

Travaux en tunnel

Travaux où il faut s'attendre à des immissions d'amiante.

Fixe les règles de base (état de la technique)

- Appel à un désamianteur agréé SUVA
- Respect obligatoire de l'ensemble des règles de la CFST (chapitre 7)
  - Spécialiste
  - Confinement
  - Dépression
  - 24/24
  - Sas
  - Renouvellement
  - Adduction d'air
  - Mesures libératoires
- Travaux de moindre importance < 0.5 m2

- Désamianteur ou entreprise avec du personnel instruit
- Allègement significatif des mesures de précaution/FA
- Mode opératoire faible en dégagement de fibres

- Piquage de colles de faïences
- Dépose de dalettes vinyles dont la colle ne contient pas d'amiante
- Crépis amianté extérieur
- Chemin de câbles fibrociment dans un hangar

Type de matériau	Méthode de dépose	Type d'entreprise	Procédures
FA	Sans objet	Désamianteur	CFST 6503 chap 7
FA < 0,5 m2	Dépose soignée	Désamianteur	CFST 6503 chap 7 allégé
NFA	Destruction	Désamianteur	CFST 6503 chap 7
NFA	Dépose soignée	Ets avec personnel sensibilisé	CFST 6503 chap 8

- Demander plusieurs devis
- Faire appel à un directeur de travaux pour tout chantier complexe
- Mandater soit même l'ets chargée des mesures libératoires

- Association Suisse des Consultants Amiante
- Regroupement de professionnels du diagnostic des toxiques
- Association indépendante
- Edite un cahier des charges contraignant pour ses membres, évolutif